



ADEEO: "Association de Défense de l'Environnement et du Cadre de vie de l'Epi d'Or".

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADEEO DU SAMEDI 09 AVRIL 2005

Le Bureau était représenté par : P.Jennequin (Président), A.Huellou (Vice président), B. Pertuiset (trésorière), J.Bizouard (secrétaire adjoint), C.Baricault (secrétaire) B.Crette, B.Dortomb et S.Guerson (en partie).

1. Introduction

Cette année a été marquée par les travaux autour des hélicoptères survolant le quartier, la charte de l'aérodrome ainsi que l'enquête sur la desserte de notre quartier par les transports en commun. En dehors de ces quelques sujets, il y a eu peu de choses nouvelles et peu d'interaction avec la municipalité. Les différents sujets évoqués ci-après sont présentés sous forme de diaporama pendant l'AG.

2. Le rapport financier (B.Pertuiset)

L'association a omis de faire la demande de subvention pour 2005 dans les délais. En 2004, nous étions 177 adhérents et à ce jour en 2005 l'association compte environ 130 adhérents.

Le bilan financier 2004 montre des comptes positifs (+180 Euros). Les dépenses essentielles consistent en photocopies pour informer les adhérents (1000 Euros) et en quelques dépenses d'adhésion à d'autres associations d'environnement (100 Euros). Les rentrées sont les cotisations des membres.

Un adhérent fait remarquer qu'un tel écart n'est pas très productif et qu'il conviendrait de chercher à réduire les dépenses pour informer les adhérents et les rééquilibrer avec celles pour rechercher de l'information. Il est rappelé qu'il existe le site Web de l'ADEEO (<http://adeeo.free.fr>)

3. La sécurité des piétons et la circulation (P.Jennequin)

Ce dossier est suivi depuis longtemps mais la direction des Services Techniques de la ville a changé ; le chef de ces S.T est désormais M.Bablon. Ce genre de changement (Elus ou responsable) a souvent obligé l'ADEEO à répéter ses demandes ces dernières années.

En septembre 2004, l'ADEEO a été interrogé par le maire sur la liste des travaux que l'association jugeait nécessaire dans le quartier. Nous avons donc transmis une liste détaillée courant octobre reprenant l'ensemble des points déjà évoqués avec de précédents responsables, à savoir : passage piéton et vitesse rue F.Ferrer, passage piéton chemin des Avenues et rue Emile Zola, Square Wallon...les eaux usées, les transports en communs...

Pendant 5 mois nous n'avons eu aucun retour, ces travaux étant suspendus au vote du budget 2005 (mars 2005).

Le 07 avril 2005 nous avons réussi à obtenir une réunion avec le Maire, M. Picut (Elu au transport) et M. Bablon. Après représentation de nos demandes, la réponse a été que beaucoup de problèmes sont suspendus à l'étude du plan de circulation (dont la phrase 3, les réunions publiques vont bientôt démarrer) et à des modifications liées à l'ouverture de la piscine.

Nota: Il faut aussi tenir compte de l'organisation des JO qui pourraient faire accélérer les projets d'aménagement autour de notre quartier car Versailles (Satory) et Saint Quentin sont organisatrices

d'épreuves. Pour cet événement les transports en commun et autoroutiers risquent de se développer dans notre environnement proche.

Il semble toutefois que quelques points comme le problème du square H.Wallon ou la vitesse excessive sur la rue F.Ferrer pourraient être améliorés.

Square H.Wallon, une piste avancée par la municipalité serait de raser les préfabriqués pour les remplacer par des places de parking. Cela permettrait les déposes d'enfants aux écoles et aux riverains de la rue Ferrer de se garer de façon plus sécurisée. (la nature des travaux pouvant être réalisés en 2005 n'est pas connue)

Concernant la vitesse excessive dans la rue F.Ferrer, une avancé à moindre coût (qui rentrerait donc dans le budget 2005) serait l'amélioration de la visibilité de la signalisation.

Autre point demandé : le déplacement du passage piéton à l'angle des rues Barbusse et Zola pour une meilleure visibilité des piétons par les véhicules. Là aussi les services techniques devraient pouvoir faire quelque chose.

Sur ces trois sujets qui pourraient être traités en 2005, M.Bablon propose que l'on se revoie rapidement.

Remarques des adhérents :

- Les problèmes de stationnement sur les trottoirs sont dans quasiment tout le quartier. Il faudrait que la municipalité fasse appel au sens civique des habitants afin que ceux-ci utilisent au mieux les possibilités sur leur terrain.
- Les problèmes des véhicules qui contournent par la rue de l'Union, du Bois Robert et Ferrer pour éviter le Bd Barbusse et qui vont trop vite.
- Le passage piéton en haut de la gare est trop dangereux. Un feu clignotant ne sert à rien. Il faudrait un feu piéton comme devant l'école.
- Le manque de possibilité de circulation douce (vélos..).
- Il y a un problème d'éclairage rue du Bois Robert.

La réponse aux trois premières remarques est contenue dans le paragraphe précédent. La circulation douce est en cours d'étude dans le cadre de la communauté de communes du Grand Parc. Le problème d'éclairage doit être regardé.

4. L'aérodrome (J.Bizouard)

L'ADEEO a été contactée par la préfecture il y a 2 ans pour travailler sur une charte de bonne conduite entre les riverains et les usagers de l'aérodrome. Celle-ci a été finalisée en juillet dernier. La signature a eu lieu en décembre. Cette charte va permettre l'obtention de subventions pour l'achat et la pose de silencieux sur les avions.

Il est rappelé que la Mairie n'aurait pas signé cette Charte car elle ne comportait pas les horaires durant lesquels les vols sont autorisés. Il est expliqué que ces précisions n'ont pas leur place dans une Charte mais dans le règlement d'application en cours de rédaction par le Comité de Suivi.

Un comité de suivi a été mis en place et les actions vont débiter prochainement et devrait donner des effets perceptibles dans un délai d'un an.

Il apparaît que cette action n'est pas toujours bien perçue par les riverains de l'aérodrome qui se plaignent du bruit des hélicoptères au « point fixe » et désirent une amélioration immédiate.

Ce problème a déjà été identifié par le comité de suivi comme un point critique. Une analyse de ce problème est en cours.

Remarques d'un adhérent:

- Les problèmes à Chavenay entre l'aérodrome et la population se sont en partie réglés grâce à une charte.

5. Les hélicoptères et les nuisances sonores (B.Dortomb)

En 2004, nous avons ouvert le dossier et avons procédé à une enquête afin d'évaluer la gêne réelle occasionnée par ces survols. Une quarantaine de questionnaires nous ont été retournés qui nous ont permis de monter notre dossier. Parallèlement nous avons consulté la réglementation et le service des informations aéronautiques. Il s'avère que la réglementation interdit le survol de Saint Cyr sauf à de rares exceptions.

Le 28 août 2004, une plainte a été déposée par l'association auprès de la gendarmerie de Versailles avec un dossier bien étoffé. Cette plainte a été transmise au procureur de Versailles qui a demandé un complément d'enquête à la brigade de gendarmerie de l'air de Toussus le Noble. Aujourd'hui cette demande est en cours

de traitement mais le gendarme qui gère notre plainte est en stage actuellement donc il nous faut attendre son retour.

6. Antennes de téléphonie mobile - Enquête INVS (S.Guerson)

La préfecture a convoqué les associations (GPEI, FCPE, ADEEO) pour les conclusions de l'enquête sanitaire de l'INVS. Les associations ont pointé l'incohérence du contenu de cette enquête INVS. (par exemple, aucune mesure n'a été faite sur le terrain). Les associations ont protesté et réfléchissent à la façon relancer le dossier.

Les trois associations ont également participé avec les trois opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Bouygues Tel. et SFR), l'ANFR, La DDASS, la DDE des élus des Yvelines à une commission départementale sur l'implantation d'antennes pour l'élaboration d'une charte relative aux règles d'implantation des antennes relais pour téléphonie mobile.

L'ADEEO ainsi que la municipalité de Saint Cyr ne sont pas d'accord avec cette Charte qui n'aurait été signée que par 51 communes parmi le millier de communes des Yvelines.

7. Evacuation des eaux usées (B.Dortomb)

C'est un vieux dossier où l'on parle concrètement de travaux depuis septembre 2003 pour les rues de Bièvres et Tilleuls. Après quelques réunions en 2003 entre l'ADEEO, les riverains et la municipalité ainsi qu'une étude déroulée en 2004, la municipalité a annoncé le 4 janvier 2005 par lettre aux riverains, la réalisation de travaux dans ces deux rues en avril 2005.

Au 07 avril, rien n'est démarré mais tout est « ok » selon la mairie, sauf que l'on attend l'autorisation préfectorale de démarrage des travaux. D'après la mairie, ceux-ci seront effectués vraisemblablement en mai. Remarques d'un adhérent:

Le cabinet ATMOS a émis des réserves sur des possibilités d'inondation des riverains dans les points bas. Le rapport de ce cabinet serait disponible en mairie selon un adhérent.

L'ADEEO va se renseigner sur ce point.

8. Versailles Satory (P.Jennequin)

La ville de Versailles veut aménager les terrains de Satory laissés libre par l'armée, avec des logements et une ZAC. 15000 habitants seraient prévus dans 15 ans.

D'autre part, le stand de tir actuellement à côté du château est trop bruyant pour ses riverains. La ville de Versailles veut le transplanter sur les terrains de Satory, coté ouest, vers l'Epi d'Or. La réalisation de ce projet sera d'autant plus certain, si la France est retenue pour les Jeux Olympiques de 2012.

Ces aménagements vont provoquer des modifications des moyens de transports autour du quartier. Certains vont concerner la desserte du plateau de Satory via Saint Cyr. On parle d'un échangeur routier sur la RN286 à hauteur de l'Epi d'Or mais aussi d'une ligne de transport en commun entre le bas de Saint Cyr et le plateau de Satory (déviation de la tangentielle Achère-Melun ?, projet tram-train ?, utilisation de la voie militaire ?, bus ?)

Dans le cadre de la communauté de communes du Grand Parc la municipalité est consultée. L'ADEEO va rester vigilante sur ce dossier.

Concernant la RN286, l'ADEEO et d'autres associations de Versailles, Guyancourt et Buc ont été invitées par l'ONF le 06 avril 2005 pour discuter du projet de la DDE de demi-échangeur entre la RD91 et la RN286. Sa construction constituerait une sérieuse emprise sur la forêt et ce projet de la DDE ne semble pas le meilleur et ferait l'unanimité contre lui de la part des associations et de l'ONF.

9. La Francilienne (P.Jennequin)

Le projet de relier la N118 du « Christ de Saclay » à la RN286 (bouclage de la Francilienne) en passant au-dessus des étangs de la minière est toujours en dormance. Il serait réveillé si le ministre saisissait la commission nationale du débat public qui donnera alors son avis sur le projet, son impact environnemental, etc... mais il semble que les moyens financiers manquent et rien ne se passe actuellement.

La révision du Schéma Directeur de la région Ile de France de 1994 est en cours. Cela aurait pu peut-être être l'opportunité de déplacer ce tracé. Nous avons transmis notre requête à Ile-de-France environnement qui essaye d'influer sur cette révision. Mais apparemment, ce type de modification en l'absence de solution alternative est difficile.

10. Desserte de l'Epi d'Or par les transports en commun (P.Jennequin)

L'ADEEO a lancé une enquête en 2004 sur le quartier pour essayer de recenser le besoin des habitants en matière de transport en commun. Il y a eu 70 réponses au questionnaire. Il en ressort un besoin de ligne directe pour les collégiens, lycéens et personnes désirant se rendre dans le centre ville (aujourd'hui il faut changer à la gare) pour les écoles, les activités extra-scolaires et le marché par exemple. Nous avons envoyé un courrier à M.Picut (élu en charge des transports) pour lui signifier ce constat en novembre 2004. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à notre courrier.

Lors de notre réunion en mairie le 7 avril 2005, la mairie nous a communiqué qu'un diagnostic sur les transports est en cours d'élaboration dans le cadre du grand Parc. Que localement, elle a commandé une étude au CSTA pour améliorer la desserte des quartiers excentrés de Saint Cyr et qui tiendrait compte aussi de l'ouverture de la piscine.

Ces projets demandent du temps et qu'il faudra attendre sûrement encore au moins un an pour leur aboutissement...

11. L'autocollant Halte à la pub (P.Jennequin)

En 2004, certains adhérents nous ont fait remarquer l'augmentation du nombre de prospectus publicitaires distribués dans les boîtes aux lettres. Fort de ce constat, nous avons décidé de travailler sur ce dossier. Dans le même temps, il se trouve qu'une initiative du ministère de l'environnement et du développement durable (<http://www.ademe.fr/>) est apparue : la mise à disposition gratuite d'un auto-collant permettant à chacun de manifester son souhait de ne pas recevoir les imprimés publicitaires et gratuits non adressés. Cet autocollant a été distribué à différentes collectivités et aux particuliers qui en faisaient la demande au ministère.

Il a été trop vite épuisé mais après quelques recherches, nous avons pu nous en procurer auprès du service environnement de la communauté du Grand Parc pour le distribuer à nos adhérents 2003, 2004 ou 2005.

Remarque d'adhérents:

- Son efficacité est confirmée et aucun effet néfaste n'a été identifié

Nota : Cet autocollant peut être demandé auprès de la Communauté du Grand Parc.

12. Révision des statuts

Le bureau a décidé de réviser les statuts cette année et de supprimer le règlement intérieur pour plus de simplicité.

Les nouveaux statuts sont présentés en diaporama et lus simultanément et les points qui ont été modifiés sont mis en relief.

Il est remarqué que les subventions de la Région et de l'Europe ne sont pas envisagées : le Bureau modifiera la phrase de façon à au moins inclure la région et vérifiera s'il y a une contre-indication pour l'Europe.

13. Questions diverses

- Un adhérent demande s'il est possible d'avoir accès à une déchetterie. L'ADEEO transmettra cette demande à la municipalité.

- Le bureau propose l'élection de Monsieur André Huellou comme membre d'honneur de l'association en raison de son travail depuis 21 ans. André est à l'origine de l'association et a travaillé infatigablement depuis aux différents dossiers et à la promotion de l'association.

Nous le remercions pour son action.

14. Les Votes

*BILAN FINANCIER 2004 : 1 abstention/ pas d'opposition/ 51 voix pour.

*REVISION DES STATUTS : Pas d'abstention / pas d'opposition / 52 voix pour.

*MEMBRE D'HONNEUR : A.HUELLOU est élu Membre d'Honneur à l'unanimité.

*BUREAU 2005 :

Le Président Philippe Jennequin, sortant, est réélu.

La Secrétaire Catherine Baricault, sortante, est réélue.

Le Vice-Président André Huellou démissionnaire demeure au Bureau.

La Trésorière Brigitte Pertuiset démissionnaire demeure au Bureau.

Jacques Bizouard est élu Vice Président.

Bernard Dortomb est élu Trésorier.

La Trésorière adjointe Amélia Jennequin, sortante, est réélue.

Emmanuelle Pellerin est élue Secrétaire adjointe

Bernard Crette, Sophie Guerson demeurent membres du Bureau.

Rémi Péricard est élu au Bureau.

BULLETIN D'ADHESION ADEEO 2005

NOM :----- Prénom :-----

Adresse : -----

Téléphone :----- e-mail :-----

COTISATION : 8 Euros Adhésion ou Renouvellement

Signature :